

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

BREF DE SS. LE PAPE sur le Rosaire.—LA PURIFICATION DE LA B. V. MARIE, 2 février. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE: SON EXC. Dom Henri Smeulders à l'église du Jésus, à l'Union catholique; le diner des pauvres à l'Hôpital-Général; funérailles de M. l'abbé Loranger; bazar de l'A-



SOMMAIRE

sile de la rue Visitation; huitième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr de St-Hyacinthe.—ORPHELINATS AGRICOLES DE N.-D. DE MONTEFORT.—UNE BONNE PENSÉE.—ADORATION PERPÉTUELLE, dans un hospice de vieillards.—L'ABBÉ MARCHAL.—CHARITÉ D'UNE ARTISTE CÉLÈBRE.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements sont pris pour un an, et datent du 1^{er} janvier de chaque année

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHIS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux: No. 6, 8 et 10 rue Saint-Vincent
MONTREAL.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

Dimanche, 27 Janvier — Couvent d'Hochelaga.
Mardi, 29 " — Saint-Timothée.
Jeudi, 31 " — Saint-Ignace
Samedi, 2 Février — Sainte-Darie.

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE, 27 Janvier — 3^e dimanche après l'Épiphanie,
Saint Jean Chrysostome, E. D., double, ornements blancs.
Lundi, 28 — Sainte Agnès, M., simple, ornements rouges.
Mardi, 29 — Saint François de Sales, E. D., double, ornements blancs.
Mercredi, 30 — Sainte Martine, V. M., semi-double, ornements rouges.
Jeudi, 31 — Saint Pierre Nolasque, double, ornements blancs.
Vendredi, 1^{er} Février — Saint Ignace, E. M., double, ornements rouges.
Samedi, 2 — Purification de la B. V. Marie, double, 2^e classe, ornements blancs

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale — Tous les soirs à 7 heures, jusqu'à samedi, exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de la Purification.

BREF DE N. S. P. LE PAPE.

LE SAINT ROSAIRE

LEON XIII, PAPE

Ad perpetuam rei memoriam

Bien que ce salutaire *esprit de prière*, grâce et gage tout ensemble de la miséricorde divine, que Dieu a promis autrefois de répandre sur “ la maison de David et sur les habitants de Jérusalem, ” ne manque jamais dans l’Eglise catholique, il semble cependant exciter plus vivement les âmes alors que les hommes redoutent comme immédiat ou menaçant un grand péril pour l’Eglise ou l’Etat. En effet, aux heures d’inquiétude, la foi et la piété envers Dieu sont d’ordinaire plus excitées, parce que moins on voit paraître de secours humains en vue des événements, plus on comprend la grande nécessité du patronage céleste.

C’est ce que nous avons pu remarquer récemment lorsque, ému des longues amertumes de l’Eglise et de la difficulté des temps où nous sommes, Nous avons fait appel à la piété des chrétiens par Notre lettre encyclique, où Nous décrétions que la vierge Marie devait être vénérée et implorée pendant tout le mois d’octobre par la sainte dévotion du Rosaire. Nous savons, en effet, qu’on a obéi à Notre volonté avec un zèle et une ardeur dignes de la sainteté du fait et de la gravité des motifs. Et ce n’est pas seulement en Notre Italie, mais dans toute la terre, qu’on a prié pour l’Eglise catholique et pour le salut public ; partout les évêques, avec leur autorité, le clergé, par son exemple et son œuvre, ont présidé à ces grand honneurs rendus à l’envi à la Mère de Dieu.

Certes, nous avons reçu une admirable joie de ces multiples témoignages d’une piété déclarée ; les temples ornés avec plus de magnificence ; les processions faites en grande solennité ; l’assiduité du peuple aux réunions sacrées, aux offices, aux prières quotidiennes du Rosaire. Nous ne voulons pas omettre ce que Nous avons appris avec émotion de quelques endroits, où a sévi plus cruellement la tempête déchainée par notre siècle, et où s’est manifestée une telle ferveur de piété, que des particuliers ont mieux aimé, dans les choses où cela leur était permis, suppléer par leur propre ministère au manque de pasteurs, plutôt que de ne pas faire entendre dans leurs temples les prières ordonnées.

Aussi, tandis que Nous consolons Notre douleur des maux présents par l’espoir de la bonté et de la miséricorde divine, Nous comprenons qu’il faut inculquer dans l’âme de tous les fideles ce que les Lettres sacrées en divers endroits déclarent spécialement ; c’est-à-dire que dans toute vertu et aussi dans celle qui consiste à prier Dieu, ce qui importe le plus, c’est surtout la perpétuité et la constance.

C'est en priant qu'on supplie et qu'on apaise Dieu ; et ce pourquoi il se laisse supplier, il veut que ce soit le fruit non seulement de sa bonté, mais aussi de notre persévérance. Mais cette persévérance dans la prière est bien plus nécessaire en notre temps, alors que de toutes parts, comme Nous l'avons souvent répété, nous sommes entourés par tant et de si grands périls que nous ne saurions les surmonter sans l'aide et l'assistance de Dieu. Trop de gens détestent " tout ce que l'on appelle Dieu et ce que l'on révère comme tel " ; l'Eglise est attaquée non seulement par des entreprises particulières, mais souvent par des institutions et des lois civiles ; les plus étranges nouveautés d'opinions s'attaquent à la sagesse chrétienne, de sorte qu'il faut défendre son salut et le salut public contre des ennemis acharnés, conjurés pour tenter les derniers efforts. Aussi, considérant en Notre pensée les dangers de cette grande lutte, Nous croyons qu'il faut surtout rappeler en notre âme ce que faisait Notre Seigneur Jésus-Christ qui, voulant nous enseigner ce que nous devons faire à son imitation, pria plus longtemps quand il fut en agonie.

Or, parmi les diverses formes et les formules pieuses et salutaires usitées dans l'Eglise catholique, celle que l'on appelle le *Rosaire de Marie* est recommandable à beaucoup de titres. En effet cette prière, comme Nous l'avons confirmé en Nos lettres encycliques, a cela de grand que le Rosaire a été institué pour implorer le patronage de la Mère de Dieu contre les ennemis du nom catholique ; et, sous ce rapport, personne n'ignore qu'elle a souvent et beaucoup servi à soulager les maux de l'Eglise. Il importe donc aussi bien à la piété des fidèles qu'au besoin public des temps, que cette forme de prière reprenne l'honneur qu'on lui a fait longtemps, alors qu'en chaque famille chrétienne on ne laissait passer aucun jour sans la récitation du Rosaire.

A ces causes, Nous exhortons et adjurons tous les fidèles de persévérer religieusement et fidelement dans l'habitude quotidienne du Rosaire ; et en même temps, Nous déclarons qu'il est dans Notre désir que, chaque jour, dans l'église principale de chaque diocèse, et, dans les églises paroissiales, les jours de fête, on le récite. Pour propager et maintenir cette exercice de piété, les ordres religieux pourront rendre de grands services, et surtout, par un certain droit spécial, les religieux dominicains : Nous sommes assuré que tous ne manqueront pas à un devoir si utile et si noble.

Nous, en l'honneur de la grande Mère de Dieu, Marie, pour la perpétuelle mémoire de l'assistance implorée de son cœur immaculé, par toute la terre, pendant le mois d'octobre ; en témoignage perpétuel du grand espoir que Nous plaçons dans cette Mère très-aimante ; pour implorer chaque jour davantage son aide propice, Nous voulons et décrétons que dans les litanies laurétales, après l'invocation : *Regina sine labe originali concepta*, on ajoute cette autre invocation : *Regina sacratissimi Rosarii, ora pro nobis*.

Nous voulons que Nos Lettres présentes demeurent dans la positivité confirmées et ratifiées, comme elles sont. Nous décrétons vaine et inutile toute entreprise qui, venant de qui que ce soit, pourrait s'opposer à l'effet de ces Lettres, nonobstant toute chose contraire.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pécheur, le 24 décembre de l'année 1883, sixième de Notre Pontificat.

Th. card. MERTEL.

DÉCRET

URBIS ET ORBIS

Pour la défense et le soutien de l'Eglise militante, le Dieu de miséricorde suscita un grand saint, Dominique de Guzman, le fondateur illustre et le père de l'ordre des frères-prêcheurs, qui, en engageant le combat pour l'Eglise, mit principalement sa confiance dans la prière qu'il institua en l'honneur de la Vierge Marie, sous le titre de Saint-Rosaire, et qu'il répandit au loin par lui-même et par ses disciples. Depuis, la coutume des catholiques fut toujours de faire de cette admirable formule de prière comme le signe de ralliement de la piété chrétienne. C'est pourquoi, dès que N. T. S. P. le Pape Léon XIII, se proposant d'obtenir, dans les nécessités présentes, le secours de Jésus-Christ par l'intercession de la Vierge Marie sa Mère eût prescrit, par des lettres encycliques, de sanctifier dans le monde entier le mois d'octobre de cette année par les prières du Rosaire, partout les évêques et les peuples fidèles, obéissant à la volonté du Pasteur suprême, donnèrent, par la récitation du Rosaire, de magnifiques preuves de piété et de leur amour pour la Mère très aimante de Dieu, avec l'ardent et sûr espoir que, par l'aide de cette bienheureuse Vierge, ils obtiendraient plus efficacement du Père des miséricordes les secours nécessaires dans les maux privés et publics qui affligent le monde chrétien.

Or, N. T. S. P. le Pape, désirant souverainement, d'une part, contribuer à l'accroissement du culte de l'auguste Mère de Dieu, par la pratique surtout d'une forme de prière si agréable à cette glorieuse Vierge ; d'autre part, encourager de plus en plus les fidèles à lui rendre cet hommage, a accueilli avec bienveillance et joie l'humble supplique à lui présentée par le R. P. Joseph Marie Loro-ca, maître général de l'ordre des frères-prêcheurs, dans le but d'obtenir que l'invocation, depuis longtemps en usage dans la famille dominicaine, de Marie, reine du Rosaire, soit ajoutée aux litanies laurétanes. En conséquence, S. Sainteté a voulu et prescrit que, dorénavant, dans l'Eglise universelle, aux autres invocations de la bienheureuse Vierge Marie contenues dans les litanies lauré-

tanés, l'invocation suivante fût ajoutée en dernier lieu : “ *Reins du très saint Rosaire, priez pour nous.* ”

Sa Sainteté a ordonné en outre d'expédier à ce sujet des lettres en forme de bref. Nonobstant toutes choses contraires. Le 10 décembre 1883.

D. CARD. BARTOLINI.
Préfet de la Congrégation des Rites
LAURENT SALVATI,
Secrétaire.

LA PURIFICATION

OU LA CHANDELEUR.

2 février.

Comme le Sauveur aurait pu, à cause de sa sainteté, ne pas se soumettre à la formalité de la circoncision, sa chaste mère, sa mère toujours vierge, n'avait aucun besoin de la purification ordonnée par la loi des Juifs ; la pureté ne se purifie pas ; c'est comme la neige tombant du ciel : qui pourrait la blanchir ?

Mais Marie était la plus humble des femmes ; mère d'un Dieu, elle s'appelait toujours la *servante du Seigneur, ancilla Domini*. Aussi quand les quarante jours après la nuit de la naissance miraculeuse furent accomplis, elle se mit en marche pour aller présenter au temple de Jérusalem son enfant et les deux colombes du sacrifice. Le vieillard qui est avec eux sur la poussière du chemin, c'est Joseph. Lui et Marie, son épouse aux yeux des hommes, sont tous les deux de la royale lignée de David. Mais quand les usurpateurs sont sur les trônes, les descendants des vrais rois sont dans la pauvreté.

La loi de la purification établie par Moïse ordonnait à la femme qui venait au temple afin d'être *purifiée* de présenter un agneau, pour être offert en holocauste, et une tourterelle qui devait être immolée pour le péché. La loi ajoutait que, si la femme n'avait pas de quoi acheter un agneau, elle devait donner deux tourterelles ou deux petites colombes.

La fille de David, la mère du Messie, ne put offrir que les deux colombes !

Quand la Vierge-mère eut offert le sacrifice ordonné par la loi, quand elle eut dit au Seigneur : “ Je vous offre mon fils, qui est le vôtre, ” elle allait redescendre du temple, et prendre le chemin de Jérusalem, mais un homme juste et craignant Dieu, SIMÉON, qui passait ses jours à attendre et à espérer la venue du Messie, Siméon, sur lequel était l'Esprit-Saint, et qui savait qu'il ne mourrait pas

sans avoir vu le Christ, était aussi au temple le jour où Marie y porta son divin enfant.

Et quand le vieillard vit Jésus près de l'autel, il le prit des bras de sa mère, le bénit, et, inspiré de l'Esprit d'en haut, s'écria :

“ A présent ! à présent, Seigneur, vous pouvez renvoyer votre serviteur de la vie ; à présent je mourrai en paix, car mes yeux ont vu le salut d'Israël, selon votre parole, ô Seigneur, j'ai vu le salut que vous avez préparé devant toutes les nations pour être la lumière et la gloire de votre peuple d'Israël. ”

Soumis à la volonté du Seigneur, Joseph et Marie, après la cérémonie de la purification et de la présentation au temple, reprirent le chemin de Nazareth, où ils demeureraient, ainsi que nous l'apprend saint Luc.

La fête qui rappelle et la *Purification de la mère* et la *Présentation* de l'enfant au temple date de loin ; c'est sous Justinien qu'elle fut instituée. On dit que ce fut l'accomplissement d'un vœu que cet empereur avait fait à Dieu pour obtenir la cessation d'une maladie qui désolait Constantinople, en l'an 542.

“ Mais, dit l'auteur de l'*Histoire des Fêtes chrétiennes*, quoique cette fête soit de celles dont nous nous croyons redevables à l'Eglise grecque, il semble que Rome ait quelque raison de prétendre qu'elle a prévenu Constantinople. Le pape Gélase, qui gouvernait l'Eglise plus de trente ans avant le règne de Justinien, paraît avoir introduit cette fête au mois de février, lorsqu'il détruisit les restes honteux de la fête des Lupercales.

La fête de la *Purification* s'est aussi appelée *Chandeleur*, parce qu'anciennement, à l'office de ce jour, les prêtres et les fideles tenaient tous à la main un cierge ou une chandelle. On peut y voir une réminiscence des paroles de Siméon : *Cet enfant sera la lumière d'Israël*.

Aux vêpres et au salut, le jour de la Chandeleur, c'est bien beau de voir, dans les églises, sous les ombres des arceaux et des voûtes, à l'heure où l'obscurité du soir arrive, c'est bien beau de voir toutes ces lumières se mouvoir, briller et escorter la croix ; on dirait de petites étoiles descendues du ciel pour louer Dieu avec nous.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, ont été nommés :
M. A. J. Desautels, vicaire à Sainte-Scholastique ; M. E. Prieur, vicaire à Saint-Bathélémy ; M. Emile Pepin, vicaire à Sainte-Martine ; M. D. Dupont, curé à Sainte-Béatrix ; M. Noël Lussier, curé à Saint-Joseph de Lanoraie.

Son Eminence Dom Henri Smeulders a officié pontificalement à l'église du Jésus, dimanche dernier, ayant pour assistant le Rvd. P. Turgeon, et pour diacres d'honneur MM. les abbés Langevin, curé de Sainte-Brigite, et Moreau, ancien aumônier des zouaves, curé de Saint-Barthélem y.

Les zouaves pontificaux formaient la garde d'honneur.

Une foule immense remplissait l'église, décorée comme aux jours des grandes fêtes.

Après la messe, les zouaves se rendirent dans la bibliothèque du collège Sainte-Marie, où M. Gustave Drolet lut à Son Eminence une adresse au nom des zouaves.

Son Eminence Dom Henri Smeulders fit la réponse que nous reproduisons d'après la *Minerve* :

“ J'agrée, au nom du Souverain-Pontife, les sentiments de fidélité, de foi et de dévouement qui iraient jusqu'à vous faire retourner à Rome, s'il le fallait, pour la cause de la papauté. Cependant, j'espère que les décrets de Dieu ne demanderont pas de votre part ce nouveau sacrifice.

“ Vous parlez d'une prédiction d'après laquelle le salut de la papauté viendrait de l'Amérique ; vous dites que vous vous croyiez l'avant-garde de cette armée du salut, mais que Dieu n'a pas voulu que vous réussissiez.

“ J'admets bien que vous avez été l'avant-garde de cette armée, je n'admets pas que vous ayez échoué. J'aime à croire que Dieu a accepté tout votre dévouement et qu'il vous en récompensera. En ce qui regarde la solution des questions religieuses, cependant, j'espère qu'elle se fera d'une manière plus pacifique.

“ La dernière fois que je vous ai vus, c'était à la porte Pia, à Rome, lors de l'attentat sacrilège des Piémontais. J'y suis resté jusqu'à ce que la paix fût signée. J'ai vu vos compagnons sur la place Saint-Bernard ; les larmes aux yeux, je les ai vus partir. La cassette de cigares que j'avais encore, je l'ai distribuée parmi ces braves. Le jour suivant, j'ai vu avec horreur ce peuple, qui ne vous devait pourtant que des marques de bonté, huer les zouaves.

“ Cependant, nous assistons aujourd'hui au repentir de ce peuple. Ecrasé sous les contributions, se sentant envahir par le communisme, il regrette le gouvernement paternel sous lequel il vivait heureux, en possession de la plus entière liberté. Car le gouvernement temporel du pape, vous le savez, offrait à tous la liberté la plus absolue, et n'avait de rigueurs que pour les fautes qui constituaient un péché contre Dieu.

“ Vous avez rappelé le souvenir de saint Humbert, l'un des glorieux ancêtres du roi actuellement régnant en Italie. J'espère que les prières de ce saint ramèneront cette famille dans le droit sentier.

“ Je pourrais soupçonner que ce n'est pas cette famille elle-même qui a le désir de rester dans cette fausse position où elle se trouve placée ; mais elle est poussée par la révolution. Je sais que

la reine s'est plaint à ses ministres de la situation dans laquelle la famille royale a été placée. Prions la divine Providence de disposer les choses de telle manière que cette famille revienne à de meilleurs sentiments, que la vengeance divine l'épargne.

“ Je vous revois pour la deuxième fois, en cette fête du saint Nom de Jésus, qui n'est que douceur, suavité, mansuétude. Que les dispositions guerrières que vous avez manifestées à la porte Pia fassent place à des sentiments de charité. Comme vous l'avez dit, l'heure est à Dieu. Prions pour que le pouvoir du Pape soit rétabli dans ses conditions naturelles, c'est-à-dire pour que le Souverain-Pontife joigne le pouvoir temporel au pouvoir spirituel, qu'il soit libre de voyager dans ses Etats, d'y répandre ses bienfaits et d'y exercer son autorité.

“ Et si j'en puis juger d'après ce qui se passe, la paix finira peut-être par se rétablir. Il y a aujourd'hui deux pouvoirs en Europe, dont l'un dit : La force prime le droit : c'est Berlin ; dont l'autre dit : Le droit prime la force : c'est Rome. Il s'est trouvé un homme de fer qui, aveuglé par son ambition et son immense orgueil, a voulu ériger la force en principe. Il s'est heurté à un pouvoir supérieur, qui a voulu sauvegarder le droit contre la force.

“ Cependant, à l'heure présente, Bismark, l'homme de fer, semble vouloir se rapprocher. Le prince est allé à Rome, il a vu le Pape. J'espère qu'après la mort de Bismark, on dira encore : Le droit prime la force. Ce résultat, je le souhaite de tout mon cœur, non pour l'homme, mais pour le principe, et je souhaite que la puissance qui a dit : La force prime le droit, sorte de cette lutte avec le déshonneur de la défaite. Prions à cette intention.”

Son Excellence donna ensuite sa bénédiction aux assistants.

Après avoir dîné avec le RR. PP. Jésuites et avoir passé la récréation avec eux, le Commissaire apostolique, accompagné du R. P. Provincial des Jésuites, du R. P. Recteur, de ses secrétaires et de plusieurs ecclésiastiques, se rendit à la salle académique, où les élèves du collège Ste. Marie lui furent présentés.

Un élève de philosophie lut une adresse en latin qui fut très goûtée de Son Excellence, heureuse de voir dans un collège classique parler si purement la langue de Cicéron.

Son Excellence passa ensuite dans la salle de l'Union catholique, où le président, M. P. M. Mignault, ayant à ses côtés le directeur de l'œuvre, le R. P. Hamon, présenta une adresse dans laquelle après avoir rappelé que l'Union Catholique de Montréal fut fondée en 1858 par Mgr. Bourget avec le concours des RR. PP. Jésuites, qu'elle a eu et aura toujours pour devise les trois mots : Religion, science, patrie, et, pour but, défendre les droits de l'Eglise, démontrer l'accord qui existe entre ses enseignements et ceux de la vraie science et préserver le Canada des mauvaises doctrines qui cherchent à ébranler la foi et les principes catholiques, il ajouta qu'une conférence de la Saint-Vincent de Paul a été fondée au sein de la société pour réaliser l'union de toutes les classes dans les liens d'une commune charité.

En terminant, le président exprima le bonheur qu'éprouvent les membres à recevoir par l'intermédiaire de Son Excellence la bénédiction de Léon XIII dont ils seront toujours les fils soumis et dévoués.

Dans sa réponse à cette adresse, Son Excellence, prenant pour thème les trois mots qui sont la devise de l'Union Catholique, démontra, par des considérations très élevées, que la vraie science est toujours d'accord avec la foi. La foi et la science viennent de deux sources : la révélation et la raison, et ces deux sources descendent toutes les deux de la même source suprême : Dieu Créateur et Révéléateur. Tant que la raison est d'accord avec la révélation, elle suit la bonne voie ; si le désaccord survient, la révélation corrigera les erreurs de la raison.

L'Union catholique, se basant sur les principes qu'elle proclame, remplira une grande œuvre. Parmi ses membres, si nombreux, tous ne pourront rendre des services par la science ; ceux-là prieront pour la réussite de l'œuvre et ne seront pas les membres les moins utiles.

On ne peut bien servir, bien aimer sa Patrie, qu'en s'appuyant sur la religion, et en suivant ses préceptes. Parmi eux sont l'obéissance, la soumission, la discipline ; son Excellence les recommanda avec insistance. On doit toujours obéir aux Evêques en union avec le Pape qui dirige la marche ; suivre leurs ordres, leurs avis, surtout dans les controverses religieuses.

Son Excellence compare les membres de l'Union catholique à une armée bien disciplinée. Dans cette armée les soldats obéissent aux ordres du chef, même quand ils croient qu'il serait mieux de faire autrement ; ils vont en avant quand le chef l'ordonne ; ils s'arrêtent à son commandement.

Tant que l'Union catholique restera fidèle à sa devise, elle sera une œuvre méritoire, à laquelle Son Excellence est heureuse de donner sa bénédiction.

La société de la Saint-Vincent de Paul de Montréal a donné dimanche son dîner annuel aux pauvres et aux orphelins recueillis par les Sœurs Grises de la-rue Guy.

Comme d'habitude, un grand nombre de membres, 400 environ, s'étaient rendus à cette fête de la charité, qui laisse toujours des impressions si douces à tous ceux qui y assistent.

Vers cinq heures, le réfectoire des sœurs présentait le coup d'œil le plus animé. Dans le fond on voyait les paralytiques qu'on y avait amenés dans leurs fauteuils à roulettes, attendant avec impatience le moment du repas. Peu après entra un charmant bataillon ; c'étaient les plus petits des orphelins, depuis dix-huit mois jusqu'à quatre ans, uniformément habillés, et marchant gravement les mains posées sur les épaules les uns des autres. Arrivés à la table qui leur était destinée, leurs charmantes figures respiraient la joie, leurs yeux pétillaient d'envie en apercevant les friandises étalées sur la table. Un peu plus loin vinrent se

placer les orphelins plus grands, formant la seconde salle, la boutonnière de leurs habits ornée d'une rosace rouge et d'une médaille; c'était le signe de leur bonne conduite, nous dit la sœur chargée de les surveiller. De l'autre côté de la salle était la table des pauvres âgés et des aveugles de l'azile Nazareth qui participaient eux aussi à cette fête.

A cinq heures, Nos Seigneurs de Montréal et de Saint-Boniface entrèrent dans la salle, suivis de plusieurs ecclésiastiques et des membres de la Saint-Vincent de Paul. Sur l'invitation de Sa Grandeur Mgr de Montréal, Mgr Taché bénit les tables et le dîner commença, servi par Nos Seigneurs, par M. Colin, supérieur du séminaire, par le R. P. Lacombe, par le P. Royer O. M. I., le P. Bernard, O. M. I. et par les membres de la Saint-Vincent de Paul.

Si le repas fut gai, si les convives et leurs charitables serveurs étaient heureux, on peut aisément l'imaginer.

Un jeune orphelin vint ensuite réciter, avec beaucoup d'aplomb et d'intelligence, un compliment de remerciement et de reconnaissance à Mgr de Montréal et aux membres de la Saint-Vincent de Paul.

Sa Grandeur, qui était toute heureuse de présider cette charitable fête, répondit en se félicitant de voir tous les ans plus nombreuse cette réunion de la Saint-Vincent de Paul, qui est l'expression la plus vraie de la charité. Si les richesses sont souvent un obstacle à notre salut et rendent l'entrée du ciel plus difficile, quand on ne sait pas résister aux tentations qu'elles procurent, elles sont, au contraire, une source de biens quand on s'en sert en suivant la parole du Christ. Pendant que certains hommes ne songent qu'à jouir, les membres de la Saint-Vincent de Paul, en usant en chrétiens des biens de ce monde, accomplissent cette parole du Christ, et en continuant leur œuvre de charité sont sûrs d'arriver à la récompense éternelle.

Sa Grandeur se retira après ces paroles, en donnant la bénédiction à l'assistance.

La fête se termina par un salut solennel, chanté dans la chapelle de la communauté, auquel assistèrent la plupart des membres de la Saint-Vincent de Paul.

Mercredi dernier, M. Maréchal, V. G., est entré dans la soixantième année de son existence.

Nous profitons de cet anniversaire pour offrir à M. Maréchal nos hommages et nos vœux et le remercier de la bienveillance qu'il nous a toujours montrée.

Les funérailles de M. Loranger, curé de Lanoraie, ont eu lieu à Lanoraie, lundi dernier. Sa Grandeur Mgr de Montréal a chanté la messe.

Sa Grandeur Mgr Lafleche, M. l'abbé Dagenais, représentant Sa Grandeur Mgr Bourget, et de nombreux ecclésiastiques avaient pris place au chœur.

Le deuil était conduit par les frères du défunt et par ses neveux.

De grands travaux de décoration intérieure ayant été faits à l'église Saint-Pierre, de magnifiques vitraux ayant été posés aux fenêtres, les RR. PP. Oblats ont ouvert à cette occasion un bazar à l'asile de la rue Visitation.

Ce bazar, ouvert depuis la semaine dernière de 2 h. à 11 h. p. m., est fréquenté par de nombreux visiteurs heureux de prouver aux révérends pères toute leur affection et leur reconnaissance pour tout le bien qu'ils répandent autour d'eux.

Nous sommes heureux de voir que notre population sait répondre à l'appel de ceux qui se dévouent pour elle.

Sa Grandeur Mgr de Saint-Hyacinthe a célébré, le 17 courant, le huitième anniversaire de sa consécration épiscopale. A cette occasion, dit le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, Sa Grandeur a officié pontificalement à la Cathédrale, ayant comme prêtre assistant M. J. A. Gravel, V. G. et comme diacres d'honneur, MM. les chanoines Prince et O'Donnell.

Des prêtres en grand nombre assistaient à la cérémonie, heureux de témoigner par leur présence de leur affection à leur digne évêque.

Le 15 janvier était le jour fixé pour l'ouverture du terme de la cour criminelle du district de Saint-Hyacinthe. Comme la chose est arrivée déjà à plusieurs reprises, le shérif, M. Adam, a déclaré qu'il n'y avait aucune accusation et que les jurés n'avaient pas été assignés.

Cette absence de causes au criminel est une preuve de la moralité du district, et lorsqu'on songe que trois comtés populeux, plusieurs grands villages comme Sainte-Marie, Saint-Césaire, Saint-Pie, Acton Vale, et la ville de Saint-Hyacinthe, forment partie du district, il y a lieu de se réjouir et de se féliciter d'un tel état de choses.

ORPHELINATS AGRICOLES DE NOTRE-DAME DE MONTFORT DANS

LE CANTON DE WENTWORTH.

Au mois de décembre dernier, le R. P. Nugent, chapelain de la prison de Liverpool, donnait à Newcastle, en présence de Sa G. Mgr l'évêque, une conférence sur les *enfants abandonnés*.

« La position d'aumônier du R. Père lui a prouvé que presque tous les grands criminels sortent de la classe de ces pauvres enfants abandonnés. Ayant eu l'année dernière à soigner au point

de vue moral et religieux 14,902 prisonniers, il déclare avec douleur que la tentative de vouloir ramener à la vertu et aux bonnes mœurs des criminels adultes est non seulement difficile, mais presque impossible.

“ La ville de Londres ne compte pas moins de 100,000 enfants abandonnés qui errent dans les rues et forment l'élément dans lequel se recrute le personnel des prisons.

“ A Liverpool 25,000 enfants vivent dans un abandon absolu, n'ayant d'autre domicile que la rue et finissant presque fatalement par le crime.

“ Il faut en revenir à l'ancien adage : *prévenir vaut mieux que punir*, et pour cela créer et multiplier les refuges pour les enfants abandonnés.

“ C'est au nom de Jésus-Christ notre Sauveur, a dit le R. Père en terminant, que je demande de sauver cette jeunesse abandonnée. Il y a dans cette œuvre non seulement un acte de chrétien à accomplir, mais avant tout UN ACTE DE CIVILISATION, DE PROGRÈS ET D'INTÉRÊT personnel bien entendu.”

Quelle préface à l'œuvre des orphelinats agricoles de Notre-Dame de Montfort dont nous venons de nouveau entretenir nos lecteurs, à l'occasion d'une récente brochure racontant l'origine et les progrès de cette œuvre que nous n'hésitons pas à appeler *d'intérêt public* !

La brochure nous raconte les débuts de cette œuvre : quelques citoyens de Montréal ; MM. François Froidevaux, Frs. X. Montmarquet ; J. Brochoud, L. A. Grenier, Eusèbe Sénécal, Georges Laurent, s'entendant pour acheter des terrains dans un canton quelconque du Nord, et s'adjoignant M. Rousselot, alors curé de Notre-Dame.

Les terrains achetés, M. Rousselot venait demander à ses coacquéreurs de l'aider à exécuter un projet qu'il avait depuis longtemps conçu : la fondation des “Orphelinats Agricoles.” M. Rousselot, ne cachait pas à ses associés les difficultés de l'entreprise ; mais ils acceptèrent, car ils comprenaient le bien incalculable qui en résulterait pour le pays au point de vue de la moralité et de la colonisation.

Voilà donc les débuts, débuts bien modestes, de cette œuvre qui a pris vite des développements inespérés et qui donne les espérances les plus grandes pour un avenir prochain.

La brochure nous montre ensuite les premiers fondateurs se mettant en campagne, quêtant à droite, quêtant à gauche, recueillant des souscriptions, expliquant la portée de l'œuvre, répondant aux objections de ceux qui auraient voulu que l'Orphelinat fût dans la ville de Montréal, de ceux qui ne voulaient pas souscrire parce que l'Orphelinat n'était pas dans le diocèse de Montréal....

L'inauguration de l'Orphelinat, les 16 et 17 septembre, est un des plus intéressants passages de la brochure. Sa Grandeur Mgr d'Ot.

tawa s'était rendu pour bénir le premier Orphelinat et inaugurer l'œuvre des Orphelinats Agricoles, dont un charitable prêtre, M. l'abbé Rousselot, a eu le premier l'idée dans le pays. Nous trouvons ensuite le récit de la confirmation donnée par Mgr d'Ottawa dans ce canton où naguère régnait la plus sauvage solitude.

La brochure contient encore des extraits de plusieurs journaux, à propos des Orphelinats Agricoles : tous, ils se sont trouvés d'accord pour louer comme elle le mérite cette œuvre et la recommander à leurs lecteurs.

Cette brochure, que nous ne pouvons analyser plus longuement, est en vente chez tous les libraires au prix modique de 10 cents.

Que tous l'achètent ; et, en trouvant un grand intérêt à sa lecture, on procurera des ressources à l'œuvre. Après l'avoir lue, ceux qui ont déjà souscrit voudront souscrire encore, car ils verront le bien qu'on a fait avec leur argent, et ceux qui n'ont pas encore apporté leur obole, s'empresseront, nous en avons la certitude, de contribuer à cette œuvre de patriotisme, de morale et de religion.

Quant à nous, en finissant, nous dirons avec le R. P. Nugent : *Prévenir vaut mieux que punir* : aussi seconderons-nous de tous nos efforts l'œuvre des Orphelinats Agricoles.

UNE BONNE PENSÉE.

Les petites actions sont grandes quand elles sont bien faites. Une petite action faite pour la gloire de Dieu avec un grand désir de lui plaire, lui est plus agréable qu'une grande action faite avec moins de ferveur. Il faut donc nous appliquer spécialement à bien faire les petites qui sont faciles, et qui s'offrent à toute heure, si nous voulons croire dans l'amitié de Dieu.

(*Saint François de Sales.*)

Saint Ignace disait d'un excellent chrétien qui était maçon, qu'il se fabriquait autant de couronnes dans le ciel, qu'il plaçait de pierres et donnait de coups de marteau, à cause de la pureté d'intention et du grand amour dont il animait toutes ses œuvres.

Saint François Xavier était surtout attentif à bien faire les petites choses. Il avait coutume de dire : "Celui qui ne travaille pas à exceller dans les petites choses, n'excellera jamais dans les grandes."

Prière. Mon Dieu, faites que je travaille à exceller dans les petites choses, en faisant les plus petites actions avec un grand désir de vous plaire.

L'ADORATION QUOTIDIENNE DANS UN HOSPICE DE VIEILLARDS.

C'est une maison de retraite pour de pauvres et vieilles ouvrières ; elles sont quarante ; les plus jeunes ont près de soixante et dix ans ; quelques-unes comptent quatre-vingt-trois et quatre-vingt-six ans.

Cette maison est pour elles—le mot est bien vrai—*l'antichambre du ciel* ; dans la paix et dans un bien-être qu'elles ont rarement connus, telles attendent, sous la direction de religieuses dévouées, l'appel du bon Dieu.

Elles sont heureuses, parce qu'elles se sentent aimées.

Sans doute, il leur faut une nourriture saine et forte, un lit moins dur que leur lit d'autrefois, mais il leur faut aussi *un peu d'affection* ; elles ont tant souffert, elles ont senti si vivement les douleurs du délaissement !

Un jour, nous étions au milieu d'elles, leur disant quelques paroles d'espérance et leur donnant quelques conseils pour se supporter et se faire du bien l'un à l'autre.

—Nous ne sommes plus bonnes à rien, me dit tristement l'une d'elles.

—Bonne à rien ! vous croyez ? Oh ! si vous vouliez, je sais *une belle chose* que vous pourriez faire toutes et qui vous rendrait bien heureuses, parce qu'elle vous permettrait d'être bien *utiles*.

Même moi ? dit une infirme qui ne peut se servir de ses membres et qu'il faut traîner sur une chaise à roulettes.

Oui, même vous ; et peut-être vous mieux que les autres. Il ne faut pour cela ni mains ni pieds... vous savez bien un peu aimer le bon Dieu, n'est-ce pas, vous qui avez tant aimé vos enfants ?

Je vis une larme dans ses yeux.

—Et moi, et moi ? dirent deux aveugles.

—Et vous aussi ; il n'est pas nécessaire *de voir* pour ce que je veux vous proposer.

—Qu'est-ce donc ?

—C'est tout simplement *d'aller tenir compagnie au bon Dieu* comme vous allez tenir compagnie à celles de vous qui ne quittent pas leur lit.

—Voulez-vous que nous arrangions cela ? Il me faut *deux de vous* pour chaque demi-heure ; les sœurs feront la liste ; au commencement, elles vous avertiront, et bientôt vous irez toutes seules devant le Saint-Sacrement, comme vous allez, à heure fixe, au jardin ou au réfectoire.

—Pendant cette demi-heure, vous direz votre chapelet...

Et ce fut vite organisé.

Et depuis ce jour, les vieilles et bonnes ouvrières n'ont pas manqué, à toutes les demi-heures, de venir dire leur chapelet devant le Saint-Sacrement.

Les infirmes, qui sont dans les salles, se font traîner sur leurs chaises, et nous en avons vu une, morte maintenant, qui a plus d'une fois passé presque toute sa journée près de Jésus-Christ, dans un petit coin.—Elle nous disait : *Ici je n'embarrasse personne, et je suis mieux que dans la salle, et puis j'ai tant à réparer.*

Les aveugles, dinant à part et avant les autres à l'infirmerie, viennent pendant les repas.

Il n'est pas possible que le bon Dieu ne mette pas au ciel toutes ces bonnes âmes qui lui tiennent si assidûment compagnie.

L'ABBÉ MARCHAL.

Dans le rapport sur les PRIX DE VERTUS que M. Rousse a présenté cette année à l'Académie Française, nous trouvons la touchante histoire suivante d'un de ces modestes héros auquel l'Académie décerne ses récompenses.

“ Nous sommes maintenant dans le pauvre presbytère d'un petit village des Vosges. La paroisse s'appelle Rochefort. Le curé s'appelle l'abbé Marchal, et il a cinquante ans.

“ Il est né dans une famille biblique où la bénédiction prodigue du Très-Haut a fait naître quinze enfants. L'aîné s'est fait prêtre, et, en 1862, il était nommé curé de Rochefort et Biancourt, deux communes réunies ; un évêché de quatre cents âmes, avec 900 francs de prébende, sujette, vous le savez, à des retenues.

“ Il faut croire que le pays est très sain, et qu'il y fait bon vivre, car, en 1862, on comptait encore dans le canton un assez grand nombre de soldats du premier empire, des survivants de Montmirail et de Waterloo.

“ L'abbé Marchal se prit d'amour pour ces vieux braves, et ce jeune homme se fit leur patron. Il écoutait avec bonté le récit de leurs exploits et leurs misères. Il rédigeait leurs pétitions, il en accablait les députés de l'arrondissement. Les députés, dans ce temps-là, avaient quelque accès dans les ministères. Il avait l'art d'arracher des secours aux préfets les plus féroces. Que ces dignés médaillés de Sainte-Hélène n'aient pas un peu exploité quelquefois la crédulité du bon curé ; que, dans certains cas, les deniers de l'Etat n'aient pas profité particulièrement au cabaretier du village,—je n'en voudrais pas répondre : mais c'était si peu de chose ! Et les budgets sont toujours si merveilleusement en équilibre !

“ D'ailleurs, ce n'était là, pour l'abbé Marchal, qu'un apprentissage : le désœuvrement est comme le pis-aller de sa charité. Il lui vint ensuite une bien autre manie.

“ Dans des temps de ténèbres qui sont déjà loin de nous, en 1874, il y avait encore en France des religieux et des religieuses,

et de certaines filles de Saint-François, quelque chose comme des *Capucines*, parcouraient le département de la Haute-Marne, mendiant de porte en porte pour soutenir un asile de pauvres idiots qu'elles desservait au fond du Jura. Elles vinrent sonner à la porte du presbytère et, comme on dit en province, *quêter* le curé.

“ Ces sortes de gens ont des statistiques merveilleuses, où toutes les variétés des infirmités humaines sont classées avec un art infini. L'abbé Marchal apprit ainsi que le département de la Haute-Marne, qui est d'ailleurs un des plus éclairés de la France, était en même temps un des plus riches en idiots, en épileptiques, en paralytiques, en scrofuleux et en aliénés de toutes sortes. C'était comme la flore ou la faune lamentable de ce pays. Mais, en revanche, les asiles manquaient pour recueillir tous ces malheureux, et il fallait emprunter l'hospitalité des provinces voisines. A ces récits, l'abbé Marchal sentit sa vocation : il avait trouvé sa voie, et aussitôt il entra en campagne.

“ Il découvre d'abord, non loin de lui, deux idiots de dix-huit et vingt-deux ans. L'une d'elles est orpheline ; l'autre est une enfant étrangère au pays, qu'en passant par là avec sa besace, sa mère a abandonnée sur la grande route.

“ Au bout de quelques jours, grâce à la charité d'une famille généreuse, le curé triomphant avait entre les mains une fortune—300 francs,—avec lesquels il faisait admettre ses pupilles à l'asile des Franciscaines d'Aronas ; et il y conduisait les pauvres créatures, à l'abri désormais de la faim, de la soif et du froid, les seules souffrances qu'elles pussent comprendre.

“ De ce jour-là, il n'y a pas, à dix lieues à la ronde, un sourd-muet, un gâteux, un monstre d'esprit ou de corps qui ne lui appartienne. Quand ils sont à sa portée, il les visite, il les soigne, il les pansé. Il est le médecin et l'apôtre de cette cour des miracles. Il est leur aumônier et leur homme d'affaires. Il prêche pour eux. Il mendie pour eux. Pour eux, il court les châteaux et les chaumières. Il est le fléau des cœurs économes et la terreur des bourses rétives.

“ Tous les moyens lui sont bons pour battre monnaie. La Providence a placé tout exprès dans son voisinage les eaux de Contrexéville. Les étrangers qui s'y hasardent sont une riche proie qui lui est dévolue par droit d'aubaine. Il leur tend toutes sortes de pièges. Il organise à leurs dépens des concerts fallacieux et des soirées remplies d'embûches.

“ Quand il n'a plus d'argent, il lui vient des idées sauvages. Une fois, il se prend de pitié pour une petite fille de onze ans, qui est née sans mains ; un pauvre petit monstre qui tricote avec ses dents et avec ses coudes. A bout de ressources, il imagine de faire, à ses frais, photographe son phénomène. Il répand partout cette enseigne de douleur, cette sportule lamentable qui choque les yeux, mais qui touche les cœurs ; et, grâce à cette invention barbare, il accomplit son dessein et vient à bout de son œuvre.

“ L'abbé Marchal a déjà fait entrer dans des asiles vingt-huit de ces pauvres êtres ; et pendant que je raconte froidement ici ses bonnes œuvres, il les continue avec une infatigable réserve.

“ Mais ce n'est pas assez de se faire l'apôtre de ces misères. Il s'en est fait le compagnon et le frère. C'est lui-même qui conduit ces épaves humaines jusqu'au port où il leur a préparé un refuge. Et ce n'est pas toujours aux rives prochaines ! Il exporte au loin ses infirmes. Il s'en va avec eux de Salins à Valence, de Chaumont ou de Langres à Paris.

“ Il y a quatre ans, il avait fait admettre à l'hospice de Valence un pauvre enfant de huit ans, idiot, muet et paralytique, qui a l'air d'un avorton nouveau-né. Il emporte dans ses bras ce maillot informe, lui fait dans un wagon un lit de fortune et traverse dans cet équipage toute la France.

“ Mais la grande odyssee de l'abbé Marchal, c'est un voyage qu'il a fait, il y a deux ans, de Salins à Charenton, en compagnie d'une pauvre fille imbécile de naissance...

“ L'abbé Marchal l'avait fait entrer d'abord à l'hospice de Salins ; mais, au bout de quelque temps, on le sommait de reprendre cet hôte dangereux, qui épouvantait la maison par ses violences. Il obtint alors pour elle un lit à Charenton. Mais qui osera la conduire ?... — Lui-même !... — Il va la chercher à Salins. En plein hiver, le 3 janvier, tout seul avec elle, il se met en route ; et, après un voyage de seize heures, ce dompteur intrépide arrivait sain et sauf avec sa captive.

“ Que pensez-vous, messieurs, des voyages de l'abbé Marchal ? Représentez-vous ces trains de misère où il chemine avec ses lépreux et ses idiots ; rappelez-vous la banquettes de troisième classe où il se débattait avec sa folle, par cette longue nuit d'hiver. Et dites ensuite si M. de Montyon n'a pas bien fait : dites si c'est une vaine cérémonie que celle où, devant un auditoire intelligent et généreux, il nous est donné de faire connaître de tels cœurs et de si belles actions. Les 2000 francs que nous prions M. l'abbé Marchal d'accepter amèneront peut-être dans ses mains des secours moins modestes et dont nous savons d'avance quel sera l'emploi.”

CHARITE D'UNE ARTISTE CÉLÈBRE.

— Par une soirée glaciale de décembre, dans une haute chambre d'un faubourg de Paris, une femme gisait et luttait contre une mort prochaine. Trois petits enfants se pressaient autour d'elle ; ils sanglotaient, car ils avaient froid et faim, et leur mère mourante ne répondait plus à leurs cris de détresse ; seulement, de temps en temps, elle se soulevait et répétait d'une voix éteinte : “ Sainte Vierge, mon Dieu, ayez pitié de mes pauvres enfants.”

Après avoir cherché vainement à réchauffer leurs mains glacées dans la mauvaise toile trouée dont leur mère s'enveloppait en guise de couverture, les enfants se prenaient tout à coup à pousser des cris déchirants ; ils se roulaient ensuite pêle-mêle sur le plancher sans savoir ce qu'ils faisaient.

Il était déjà trois heures du matin, et nulle main secourable n'avait apporté à la nichée la manne céleste qu'elle attendait pour ne pas mourir. Le froid était devenu plus intense, et les enfants, épuisés de froid et de douleur, s'étaient endormis dans les bras les uns des autres, sur le plancher nu et glacé ; ils râlaient tous trois comme s'ils eussent été dans les angoisses de l'agonie, car leur sommeil était lourd et déchirant. La mère ne donnait plus aucun signe de vie ; ses bras raidis par le froid retombaient hors de sa couche et semblaient encore chercher ses pauvres petits.

Depuis quelques instants deux femmes serrées dans de larges mantes parcouraient la rue qu'habitait l'humblé famille, et cherchaient à lire les numéros placés au-dessus des portes ; plusieurs fois elles avancèrent et puis revinrent sur leurs pas. Enfin, après de nombreuses recherches, elles poussèrent une porte et monterent jusqu'à la mansarde délaissée. Elles s'arrêtèrent sur le seuil, et l'une d'elles cria : " Y a-t-il, quelqu'un ici ? " personne n'ayant répondu, elle poussa la porte et parcourut la chambre du regard ; mais la chambre était sans lumière, et son regard ne distingua que l'étroite lucarne, et le ciel nuageux qu'on voyait à travers.

— Francesca ! Francesca ! dit-elle, nous sommes venues trop tard, ils sont morts.

Réveillés par cette voix, les enfants se releverent en appelant leur mère.

— Ne craignez rien, leur dit de sa voix la plus douce la visitieuse, ne craignez rien, mes chers petits, je ne vous ferai aucun mal ; je viens vous apporter le pain que votre mère ne peut plus gagner pour vous. *(A continuer.)*



ETABLIE EN 1869

L. P. DUFRESNE

IMPORTATEUR DE

Montres en Or et en Argent en Gros et en Détail.

No 92, RUE NOTRE-DAME, OUEST, No 92.

Ci-devant rue St-Joseph, près du City Hotel, MONTREAL.

JONCS DE MARIAGE FAITS A ORDRE.

N. B.—Ordres par la Malle, Téléphone ou au trementseront exécutés sous le plus délai.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

Héloïse Lespérance.—Edward Scanlan.—Antoine Denault.—Rose de Lima Germain, épouse d'Ulric Laporte.—Alice Quinn, épouse de Peter Walsh.—François Provost.—Thimothée Tellier.—J. B. Jodoin.—Théophile Duquette.—Marguerite Lachapelle, épouse de J. Bte Joannette.—Armésine Dussault, épouse de Joseph Forest.—Cécilia Desrochers.—Marie Lassonde dit Leriche, épouse de Pierre Lafortune.—Adélaïde Chagny, veuve de Joseph Bonin.—Émerance Gourd.—Amédée Ravane.—Bernard McDonnell.—Joseph Labonté.—Joseph Alfred Parent.—Henri Lecours.—Emélie Hurtubise, veuve de Louis Leduc.—Geneviève Desnoyers, épouse de Frs Gibeau.—Jérôme Lecompte.—Wm Copper.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en Planches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nikelées ou en hématie).

— en outre —

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensiles de cuisine émaillés, etc.

Poeles a bois et a Charbon très puissants pour églises ou autres édifices publics
Aussi Ressorts de portes et Charnières a Ressort.

188, rue Notre-Dame
(En face du Palais de Justice.)

MONTR AL.

25 Cts

Employez les

Pilules de **McGALE**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A vendre partout.

M. L. E. N. PRATTE,

L'ORGANISTA

La plus récente et la plus grande merveille musicale.

S'adaptant sur le clavier des harmoniums ordinaires, et pouvant être fixé ou enlevé en un instant.

Nulle connaissance de la musique n'est nécessaire pour rendre depuis la simple mélodie jusqu'aux œuvres maîtresses des plus grands compositeurs

N. B.—Ne pas confondre l'Organista avec les organettes, organinas, et autres instruments de ce genre.

Catalogues illustrés expédiés sur demande.

L. E. N. PRATTE

Soul Propriétaire.

280, rue Notre-Dame Centre,

Montréal.

MM Cousineau & Valiquette,
ENTREPRENEURS

d'Eglises, couvents, collèges, presbytères, résidences privées à la campagne ou à la ville.

Et exécutent toutes sortes de réparations sous courts délais.

450 St-Jacques Ouest
MONTREAL.

LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

111, rue Saint-Laurent

Coin de la rue Lagouchetière
MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames
et Habilllements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

MAISON ITALIENNE

(Fondée en 1848)

ETABLISSEMENT DE

STATUES RELIGIEUSES.

Le plus beau et le plus grand de
la Puissance

T. CARLI

STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame, Montreal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception, saint François d'Assise, saint Benoit, saint Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint Patrice, et un assortiment très considérable de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établissement. Exécution de toutes matières, mais spécialement du plâtre, plastique, staff et ciment. — **Prix modérés.**

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste - Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

Pharmacie Saint-Catherine

R. McNICHOLS

Chimiste-Pharmacien

PROPRIÉTAIRE

597, rue Sainte-Catherine

MONTREAL.

Remèdes et Teintures, Médecines patentées, Savons, Parfums, Pommades, etc., etc. Eponges, Bandages, Sangsucs, Graine de fleur et de jardins. Soins particuliers donnés aux prescriptions de médecins et recettes de famille.

J. MAJEAU, JR.
Marchand-Epicier

375, RUE LAGAUCHETIÈRE
Coin de la rue Sainte-Elizabeth
MONTREAL.

Toujours en mains vieux Cognac et autres
liqueurs de premier choix.

Epiceries de toutes sortes, surtout Farine,
Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes.
Thé et Café des meilleures qualités, au plus
bas prix.

QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.

LOUIS MONETTE
BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL
Fournisseur de plusieurs communautés
religieuses de cette ville

Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14.
MONTREAL

Roast-beef, Steaks, Veau, Mouton, Langue
et viandes salées au goût des acheteurs.
UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Grande Fonderie de Cloches

BURDIN AINE

Rue de Condé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble
Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; ameublement
complet de clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878;
Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC**, 229, Notre-Dame.

J. B. RICHER

MARCHAND

D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ETC.,

BEURRE, THE,

VINS, BIERRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ

Coin des rues Lagauchetière

— ET —

ST-CHARLES BORROMÉE.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
Cadieux & Derome
 205 & 207 RUE NOTRE-DAME
 MONTREAL.

GUIDE DE LA JEUNE FILLE

RECUEIL DE PRIÈRES ET DE CONSEILS, PAR UN PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL,
 NOUVELLE ÉDITION REVUE, CORRIGÉE, ET AUGMENTÉE DE L'OFFICE DE LA
 SAINTE VIERGE; 1 VOL. IN-18 DE PRÈS DE 600 PAGES SUR BEAU PAPIER TEINTÉ.

EXTRAITS DE LA TABLE DES MATIÈRES :

AVANT-PROPOS

1re PARTIE

ACTIONS ORDINAIRES DE LA JOURNÉE

Introduction.—Lever.—Travail.—Récréations.—Visites.—Conversations.—Re-
 pas.—Coucher.

2me PARTIE

EXERCICES SPIRITUELS

Prière du matin.—Méditation.—Maximes et règles de conduite.—Sainte Messe.
 —LE DIMANCHE : Fins du Saint Sacrifice.—LE LUNDI : Messe pour les morts.
 —LE MARDI : Explication de la Messe.—LE MERCREDI : Messe pour se préparer
 à la confession.—LE JEUDI : Méditations affectueuses.—LE VENDREDI : Stations
 sur le Calvaire ; Messe en union avec le S. C. de Jésus.—LE SAMEDI : Messe en
 union avec la T. Sainte Vierge.—Messe de Communion.—Visite au Saint Sa-
 crement.—Pratiques pour passer une heure avec Jésus-Christ.—Prières devant
 le S. Sacrement.—Amende honorable au Saint Sacrement.—Chapelet.—Ma-
 nière de réciter le Rosaire.—Lecture Spirituelle.—Examen particulier.—Ca-
 ractère de la jeune fille pieu-e et de la jeune fille mondaine.—Prière du Soir.
 —Examen de conscience.—Confession.—Défaits qui empêchent une bonne
 confession.—Examen.—Contrition.—Aveu des péchés.—Satisfaction et péni-
 tence.—Confession générale.—Sainte Communion.—Intentions.—Messe de
 Communion.—Action de grâces.—Résolutions.—Journée de la pieuse com-
 muniante.—La communion qui sanctifie et la communion qui laisse indiffé-
 rente.—Une petite enfant de Marie.—Retraite annuelle.—Exercice de la pré-
 sence de Dieu.

Prieres et Litanies diverses

3me PARTIE

VERTUS A PRATIQUER, DÉFAUTS A ÉVITER

La Foi, vie de la Foi.—L'Espérance.—La Charité.—De la douceur et de la vo-
 lonté.—Du jugement téméraire.—Médiance et calomnie.—Des railleries.—
 Des rapports.—De l'envie et de la jalousie.—Humilité.—Orgueil.—Vanité.—
 Susceptibilité.—Inégalité d'humeur.—Support et condescendance.—De la
 discrétion.—Obéissance.—De la mortification.—Chasteté.—Moyens de conser-
 ver la chasteté.—Du vice impur, ses ravages.—Amour de la parure.—Des
 danses, des bals, des spectacles.—Des mauvais livres.—Amitiés dangereuses.
 —Fuyez la société des jeunes gens.—De la curiosité.—Désir de paraître.—
 Office de la Sainte Vierge.

PRIX :

Reliure basane gaufrée, tranche marbrée, chaque..... \$ 75 c.
 do do do do dorée, chaque..... \$ 1.00 c.
 Reliure imitation de chagrin, tranche rouge, chaque..... \$ 1.25 c.
 Reliure, chagrin 1er choix, tranche rouge ou dorée, chaque..... \$ 1.75 c.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en
barils, canistres ou au gallon.*

VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

CIRE BLANCHE } POUR
ET PARAFFINE } LES
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, Montréal.



RENOVATEUR

PARISIEN

de LUBY.

ARTICLE DE TOILETTE.

Approuvé e indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté ; entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables ; empêche et détruit les pellicules ; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate ; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts
ou six bouteilles pour \$2.50*

Entrepôt général à Montréal, chez

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.